

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – D01-04-26

Présents : 18                      Votants : 19                      Pour : 19

L'an deux mille vingt-six le 28 avril à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de Convocation du conseil municipal : 23 avril 2026

**Présents** : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Laure BERTHELOT - Isabelle CARRON-BLANC - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE Serge GIDEMANN - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

**Procurations** : M. Valentin MAGNIAT à M. Yves CHAREYRE

**Secrétaire de séance** : Mme Laurence DELBECQ

**OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : M. Guillaume LUYTON

Suite au changement de statuts de certains agents (départ, avancement de grade, promotion), il convient de mettre à jour le tableau de effectifs.

Vu les avis favorables du Comité Te

Il vous est proposé de :


- Supprimer un poste d'agent spécialisé principal de 2<sup>e</sup> classe des écoles maternelles à temps complet pour 35 h,
- Supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet pour 35 h,
- Supprimer deux postes d'adjoint technique à temps non complet pour 28h,
- Supprimer un poste d'agent social à temps non complet pour 28h,
- Supprimer un poste d'agent de maitrise à temps complet pour 35h,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**DECIDE** de modifier le tableau des emplois comme indiqué ci-dessus.;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Saint-Sorlin en Valloire, le 28 avril 2026

  
Le Maire,  
Guillaume LUYTON,

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture et publication ou notification le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – D02-04-26

Présents : 18                      Votants : 19                      Pour : 19

L'an deux mille vingt-six le 28 avril à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de Convocation du conseil municipal : 23 avril 2026

**Présents** : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Laure BERTHELOT - Isabelle CARRON-BLANC - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE Serge GIDEMANN - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

**Procurations** : M. Valentin MAGNIAT à M. Yves CHAREYRE

**Secrétaire de séance** : Mme Laurence DELBECQ

**OBJET : VALIDATION DU PROJET D'EFFACEMENT ET DE FIABILISATION DES RESEAUX ELECTRIQUES RUE DE L'EGLISE A PARTIR DU POSTE VILLAGE ST SORLIN – DISSIMULATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES**

Rapporteur : M. Ludovic LACROIX

Il est exposé ce qui suit :

Le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : <b>Electrification</b> - Effacement et fiabilisation des réseaux électriques rue de l'église, à partir du poste VILLAGE ST SORLIN Dissimulation des réseaux téléphoniques	
Dépense prévisionnelle HT de Génie Civil	51 433.44 €
<i>dont frais de gestion : 2 449.21 € HT</i>	
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	15 430.03 €
Participation communale basée sur le HT	36 003.41 €
Total hors taxe des travaux de câblage : 2 191.89 €	
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	
<i>Montant non soumis à la TVA à la charge des collectivités locales</i>	
<i>(49% x 2 191.89 = 1 074.03 €)</i>	
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	322.21 €
Participation communale	751.82 €
<b>Montant total de la participation communale :</b>	<b>36 755.23 €</b>

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS,
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus détaillé. La part syndicale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux.
- **S'ENGAGE** à verser sa participation dès réception du titre de recette transmis par le Receveur de Territoire d'Energie Drôme.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 026-212603302-20260428-D02\_04\_26-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Saint-Sorlin en Valloire, le 28 avril 2026

Le Maire,  
Guillaume LUYTON,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – D03-04-26

Présents : 18                      Votants : 19                      Pour : 19

L'an deux mille vingt-six le 28 avril à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de Convocation du conseil municipal : 23 avril 2026

**Présents** : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Laure BERTHELOT - Isabelle CARRON-BLANC - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE Serge GIDEMANN - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

**Procurations** : M. Valentin MAGNIAT à M. Yves CHAREYRE

**Secrétaire de séance** : Mme Laurence DELBECQ

**OBJET : VALIDATION DU PROJET D'EFFACEMENT ET DE FIABILISATION DES RESEAUX ELECTRIQUES RUE DE L'EGLISE A PARTIR DU POSTE VILLAGE ST SORLIN**

Rapporteur : M. Ludovic LACROIX

Il est exposé ce qui suit :

Le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : <b>Electrification</b>	
Effacement et fiabilisation des réseaux électriques rue de l'église, à partir du poste VILLAGE ST SORLIN	
<b>Dépense prévisionnelle HT</b>	<b>92 748.66 €</b>
dont frais de gestion : 4 416.60 €	
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	74 198.93 €
<b>Participation communale</b>	<b>18 549.73 €</b>

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS,
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus détaillé. La part syndicale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux.
- **S'ENGAGE** à verser sa participation dès réception du titre de recette transmis par le Receveur de Territoire d'Energie Drôme.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 026-212603302-20260428-D03\_04\_26-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Saint-Sorlin en Valloire, le 28 avril 2026

Le Maire,  
Guillaume LUYTON,





REPUBLIQUE FRANÇAISE – DEPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE DE SAINT-SORLIN EN VALLOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – D04-04-26

Présents : 18                      Votants : 19                      Pour : 19

L'an deux mille vingt-six le 28 avril à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de Convocation du conseil municipal : 23 avril 2026

**Présents** : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Laure BERTHELOT - Isabelle CARRON-BLANC - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE Serge GIDEMANN - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

**Procurations** : M. Valentin MAGNIAT à M. Yves CHAREYRE

**Secrétaire de séance** : Mme Laurence DELBECQ

**OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

Rapporteur : M. Guillaume LUYTON

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) est composée de 9 membres pour les communes de plus de 2000 habitants.

1 Président (Le Maire ou l'adjoint délégué) + 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.


Il vous est proposé la liste suivante qui sera adressée à la Direction Générale des Finances Publiques.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

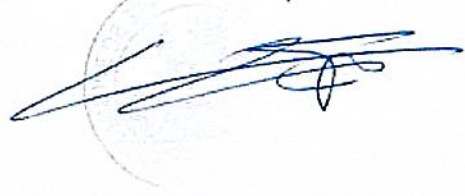
APPROUVE la liste de proposition ci-dessus présentée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Saint-Sorlin en Valloire, le 28 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026  
Reçu en préfecture le 04/05/2026  
Publié le   
ID : 026-212603302-20260428-D04\_04\_26-DE

Le Maire,  
Guillaume LUYTON,



## LISTE COMMISSION IMPOTS CCID

Nom	Prénom
1 ESCURE	Dominique H
2 DELBECQ	Laurence F
3 LACROIX	Ludovic H
4 AVIGNON BELKHIR	Christel F
5 CHAREYRE	Yves H
6 VASCHALDE	Juan H
7 BELLAGAMBA	Agnès F
8 BERTHELOT	Laure F
9 CARRON-BLANC	Isabelle F
10 CHOCRAUX	Nadine F
11 COLORICCHIO	Philippe H
12 DUCOIN	Anthony H
13 GIDEMANN	Serge H
14 LACAZE	Vincent H
15 LIATARD	Delphine F
16 MAGNIAT	Valentin H
17 MARIN	Marlène F
18 RIVIER	Cécile F
19 BRUNET	Damien H
20 SERVE	Michel H
21 BRUNET	Bernard H
22 SERVE	Thierry H
23 BRUNET	Pierre H
24 MILLOUD	Denis H
25 JEUNOT	René H
26 BRENIER	Christiane F
27 VALLON	Bernard H
28 ROZAIN	Colette F
29 SERVE	Christian H
30 BILAUDE	René H
31 GATHET	Eliette F
32 TARDY	Sébastien H

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – D05-04-26**

**Présents : 18                      Votants : 19                      Pour : 19**

L'an deux mille vingt-six le 28 avril à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de Convocation du conseil municipal : 23 avril 2026

**Présents** : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Laure BERTHELOT - Isabelle CARRON-BLANC - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE Serge GIDEMANN - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

**Procurations** : M. Valentin MAGNIAT à M. Yves CHAREYRE

**Secrétaire de séance** : Mme Laurence DELBECQ

**OBJET : CHANGEMENT DE DELEGUES AU SDED**

**Rapporteur** : M. Guillaume LUYTON

Il est exposé ce qui suit :

L'article L 5211-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit une incompatibilité entre le mandat de délégué et l'exercice d'un emploi au sein du syndicat ou de l'une de ses communes membres.

Il convient donc d'élire des nouveaux délégués au SDED (Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme) :

1 délégué titulaire : M. Dominique ESCURE

1 délégué suppléant : M. Yves CHAREYRE

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**- APPROUVE** la modification des délégués au SDED.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Saint-Sorlin en Valloire, le 28 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 026-212603302-20260428-D05\_04\_26-DE

Berger  
Levrault

Le Maire,  
Guillaume LUYTON,



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – D06-04-26**

**Présents : 18                      Votants : 19                      Pour : 19**

L'an deux mille vingt-six le 28 avril à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de Convocation du conseil municipal : 23 avril 2026

**Présents** : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Laure BERTHELOT - Isabelle CARRON-BLANC - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE Serge GIDEMANN - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

**Procurations** : M. Valentin MAGNIAT à M. Yves CHAREYRE

**Secrétaire de séance** : Mme Laurence DELBECQ

**OBJET : CHANGEMENT DE DELEGUES AU SIRCTOM**

**Rapporteur** : M. Guillaume LUYTON

Il est exposé ce qui suit :

L'article L 5211-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit une incompatibilité entre le mandat de délégué et l'exercice d'un emploi au sein du syndicat ou de l'une de ses communes membres.

Il convient donc d'élire des nouveaux délégués au SIRCTOM :

2 délégués titulaires : Guillaume LUYTON / Yves CHAREYRE


2 délégués suppléants : Marlène MARIN / Dominique ESCURE

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

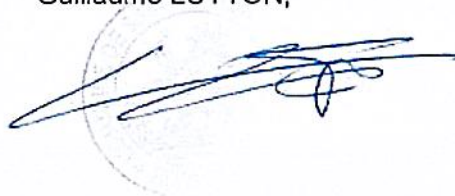
**- APPROUVE** la modification des délégués au SIRCTOM.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Saint-Sorlin en Valloire, le 28 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026  
Reçu en préfecture le 04/05/2026  
Publié le   
ID : 026-212603302-20260428-D06\_04\_26-DE

Le Maire,  
Guillaume LUYTON,



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – D07-04-26**

**Présents : 18                    Votants : 19                    Pour : 19**

L'an deux mille vingt-six le 28 avril à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de Convocation du conseil municipal : 23 avril 2026

**Présents** : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Laure BERTHELOT - Isabelle CARRON-BLANC - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE Serge GIDEMANN - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

**Procurations** : M. Valentin MAGNIAT à M. Yves CHAREYRE

**Secrétaire de séance** : Mme Laurence DELBECQ

**OBJET : MODIFICATIONS DES TARIFS DE LA CANTINE**

Rapporteur : M. Dominique ESCURE

Par courrier du 19 février 2026 GUILLAUD Traiteur nous a informés d'une augmentation de ses tarifs pour la rentrée de septembre 2026.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026, le prix du repas subira une augmentation de 3 %.

Il convient de prendre en compte cette augmentation.

**Les tarifs actuels sont :**

Repas maternelle : 4.62 €

Repas primaire : 4.73 €

Repas adulte : 6.41 €

Repas majoré pour défaut d'inscription : 7.35 €

**Nouveaux tarifs proposés avec date d'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2026 :**

Repas maternelle : 4.80 €

Repas primaire : 5 €

Repas adulte : 7 €


Repas majoré pour défaut d'inscription : 8 €

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

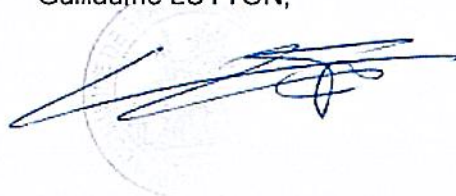
**APPROUVE** les nouveaux tarifs de restauration scolaire tels que détaillés ci-dessus avec date d'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2026.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Saint-Sorlin en Valloire, le 28 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le 
ID : 026-212603302-20260428-D07_04_26-DE

Le Maire,  
Guillaume LUYTON,



REPUBLIQUE FRANÇAISE – DEPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE DE SAINT-SORLIN EN VALLOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – D08-04-26

Présents : 18                      Votants : 19                      Pour : 19

L'an deux mille vingt-six le 28 avril à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de Convocation du conseil municipal : 23 avril 2026

**Présents** : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Laure BERTHELOT - Isabelle CARRON-BLANC - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE Serge GIDEMANN - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

**Procurations** : M. Valentin MAGNIAT à M. Yves CHAREYRE

**Secrétaire de séance** : Mme Laurence DELBECQ

**OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROMARDECHE**

Rapporteur : M. Guillaume LUYTON

Suite à la délibération prise au conseil communautaire en date du 27 avril 2026 concernant la composition de la CLECT, **décidant que la CLECT est composée de 34 membres soit 1 membre par commune, avec 1 suppléant par commune, désignés par chaque conseil municipal.**

Il convient donc d'élire deux membres du conseil municipal (un titulaire et un suppléant) pour représenter la commune au sein de la Commission Local d'Evaluation des Charges transférées de la Communauté de Communes Porte de Drômardecche :

1 représentante titulaire : Mme Laurence DELBECQ


1 représentant suppléant : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les représentants à la CLECT.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Saint-Sorlin en Valloire, le 28 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026  
Reçu en préfecture le 04/05/2026  
Publié le   
ID : 026-212603302-20260428-D08\_04\_26-DE

Le Maire,  
Guillaume LUYTON,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – D09-04-26

Présents : 18                      Votants : 19                      Pour : 19

L'an deux mille vingt-six le 28 avril à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de Convocation du conseil municipal : 23 avril 2026

**Présents** : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Laure BERTHELOT - Isabelle CARRON-BLANC - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE Serge GIDEMANN - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

**Procurations** : M. Valentin MAGNIAT à M. Yves CHAREYRE

**Secrétaire de séance** : Mme Laurence DELBECQ

**OBJET : COMMISSION INTERCOMMUNALES**

**Rapporteur** : M. Guillaume LUYTON

Il convient d'approuver la composition des commissions intercommunales suivantes :

➤ **Commission Finances :**

1 délégué titulaire : Mme Laurence DELBECQ

1 délégué suppléant : Mme Delphine LIATARD

➤ **Commission Santé, famille, action sociale**

1 délégué titulaire : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR

1 délégué suppléant : Mme Laurence DELBECQ

➤ **Commission Economie, commerce, emploi, numérique**

1 délégué titulaire : Mme Laurence DELBECQ

1 délégué suppléant : M. Juan VASCHALDE

➤ **Commission Aménagement, urbanisme, habitat, mobilités**

1 délégué titulaire : M. Ludovic LACROIX

1 délégué suppléant : M. Serge GIDEMANN

➤ **Commission Ressources en eau, rivières, assainissement**

1 délégué titulaire : M. Ludovic LACROIX

1 délégué suppléant : M. Yves CHAREYRE

➤ **Commission Agriculture et Forêt**

1 délégué titulaire : Mme Marlène MARIN

1 délégué suppléant : M. Anthony DUCOIN

➤ **Commission Transition écologique, Plan Climat Air Energie Territorial**

1 délégué titulaire : M. Philippe COLORICCHIO

1 délégué suppléant : M. Ludovic LACROIX

➤ **Commission Culture, tourisme**

1 délégué titulaire : Mme Agnès BELLAGAMBA

1 délégué suppléant : Mme Isabelle CARRON-BLANC

➤ **Commission Sport**

1 délégué titulaire : M. Juan VASCHALDE

1 délégué suppléant : Mme Laure BERTHELOT

➤ **Commission Mutualisation**

1 délégué titulaire : M. Dominique ESCURE

1 délégué suppléant : M. Anthony DUCOIN

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la composition des commissions intercommunales ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Saint-Sorlin en Valloire, le 28 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 026-212603302-20260428-D09\_04\_26-DE



Le Maire,  
Guillaume LUYTON,